

Des avis scientifiques peu suivis

LES DÉCISIONS politiques ne suivent pas toujours les analyses scientifiques. Ainsi l'AFH (Association française d'halieutique) vient-elle de rendre publique une analyse détaillée des quotas de pêches adoptés par le Conseil des ministres européens de décembre dernier. « Parmi les 111 mesures de quotas

de pêches adoptées par le Conseil, seules 59 suivent scrupuleusement l'avis des scientifiques », note le communiqué de l'AFH, soit 40 % des captures autorisées dans les eaux européennes. Dans 28 cas (30 % des captures), le quota autorisé est supérieur et, dans 24 cas, « *il n'est pas directement relié à un avis scientifique* ». Plus généralement,

les scientifiques dénoncent « *un processus extrêmement complexe, voire totalement opaque. Aucun acteur n'est en mesure de comprendre l'ensemble des décisions prises* », écrivent-ils. Globalement, la France a été relativement épargnée bénéficiant de plusieurs hausses significatives de quotas. **M.C.**